**École Baril**

**5e réunion du Conseil d'établissement 2021-2022**

**Mardi 3 mai 2022, 18 h 30**

1. **Ouverture de la réunion**

Ouverture de la réunion virtuelle sur Teams à 18 h 34 par Mathieu Lavoie.

**1.1 Présences, vérification du quorum**

Les deux quorums sont constatés.

**Présences**

M. Jocelyn Côté, directeur

M. Mathieu Lavoie, membre parent

Mme Audrée Favreau-Pinet, membre parent

Mme Marie-Claude Gourde, membre parent

M. Jean-Christophe Damé, membre parent

Mme Michèle Henrichon, enseignante

Mme Dominique Cousineau, enseignante

Mme Élaine Barrette, responsable du Service de garde

Mme Mariangeles Sanchez, orthophoniste

Mme Martine Fradet, membre parent

Mme Carole Brière, membre de la communauté pour le CCH

Mme Caroline Gagnon, membre de la communauté pour Je Passe-Partout

**Absences**

M. Jean-Michel Langlois, enseignant (substitué par Mme Cousineau)

Mme Manon Donais, éducatrice spécialisée

**Parents de l’école**

Laurence Prud’homme

1. **Lecture et adoption de l’ordre du jour**

L’ordre du jour est lu par Mathieu Lavoie. Marie-Claude Gourde propose l’adoption de l’ordre du jour. Élaine Barrette appuie.

1. **Lecture et adoption du PV de la rencontre du 15 mars 2022**

Michèle Henrichon souhaite ajouter les mots « pour les moyens du projet éducatif » au point 3.

1. **Plan de lutte contre l’intimidation et la violence (suivi et adoption)**

Il n’est pas possible d’ajouter la phrase concernant la cyberintimidation au Plan de lutte complet. Mais il est possible de faire une version plus concise et compréhensible pour l’ensemble des parents. Dans la version abrégée, il y a deux ajouts concernant la cyberintimidation. Le Plan de lutte contre l’intimidation et la violence est adopté; il sera déposé sur le site de l’école dans les prochains jours.

1. **Deuxième déclaration de clientèle (28 avril) (information)**

M. Côté explique les chiffres de la deuxième déclaration de clientèle du 28 avril et les compare avec la première déclaration qui avait été faite en septembre 2021. Il y aura des variations de la clientèle. Il y aura un déplacement probable de 6 élèves au préscolaire vers une autre école. Ces familles ont été avisées. Le total est de 396 élèves actuellement.

S’ensuit une courte discussion concernant les rumeurs sur les réseaux sociaux et les droits et responsabilités des parents pour faire taire les rumeurs.

1. **Sous-comité surpopulation (suivi)**

Michèle, Mathieu et Marie-Claude se sont rencontrés récemment. On veut interpeller les autres CÉ des autres écoles pour savoir s’ils souhaitent s’unir pour aller plus loin. On va communiquer avec le CSSDM pour avoir des chiffres et savoir si la réalité est la même qu’à Baril. Ce n’est pas simple d’avoir ces chiffres; nous n’avons pas eu de réponse du côté des ressources humaines. Michèle Henrichon a communiqué avec Alexandre Leduc (député), qui l’a informée d’une personne à qui adresser les questions pour avoir de l’aide. Ce serait bien que le CÉ, en tant que groupe, envoie une communication pour poser ses questions dans le but d’avoir des réponses claires. À la suite de cette réponse ou non-réponse, on pourra communiquer avec notre député, qui est prêt à nous aider. On se questionne s’il y a une table d’élus locaux à qui la préoccupation de la surpopulation pourrait être transmise?

À propos de l’école Hochelaga, M. Côté a parlé à sa patronne, qui a confirmé que les travaux pour l’ouverture de l’école Hochelaga ont commencé. Le mois de septembre 2025 est visé pour l’ouverture, si tout se passe bien.

📍 *Suivi : Le sous-comité rédige la lettre et l’envoie aux directions et aux CÉ des écoles de notre quartier.*

📍 *Suivi : M. Côté pourra acheminer la lettre à la personne qui s’occupe de la gestion des espaces.*

📍 *Suivi : Mathieu nous invite à penser à des gens qu’on pourrait mettre en CC de notre lettre pour motiver les gens à nous répondre.*

1. **Projet éducatif (suivi)**

Le projet éducatif (PE) utilisé actuellement est le PE 2018-2023, celui qui a été présenté au CÉ en début d’année. Il a été adopté au CÉ en 2018. M. Côté présente un tableau où des chiffres montrent le pourcentage d’élèves dans des situations « préoccupantes » et « critiques » en français (lecture et écriture). Ce sont ces chiffres qui ont motivé l’équipe-école à choisir le français comme matière à travailler. Ce sont des élèves que l’on considère comme « vulnérables » (de 50 % à 69 % du total des élèves).

Il y a des orientations et des objectifs qui ont été faits et l’école se met des moyens pour atteindre les objectifs.

Quand on regarde les résultats en écriture, on voit que 50 % des élèves du primaire répondent ou surpassent les attentes et 30 % sont en zone de vulnérabilité. On a 20 % des élèves en échec. On a 50 % de nos élèves qui sont en situation de vulnérabilité ou critique lorsqu’il s’agit de la construction de phrases. Donc, l’équipe-école, en accord avec la direction, a souhaité mettre un accent particulier sur le travail de cet élément.

On réitère que le projet a déjà été adopté et qu’on est rendu à l’étape des moyens, qui appartiennent à l’équipe-école.

Le prochain projet éducatif sera de juin 2023 à juin 2028. On ne peut pas le commencer, car le CSSDM n’a pas produit son Plan d’engagement vers la réussite (PVER). Le PVER sera présenté au Comité de parents. On mentionner souhaiter obtenir les grilles statistiques pour savoir ce qui se passe en grammaire, en vocabulaire, en structure de texte, etc. pour les années futures, et ce, afin de faire d’autres constats et de prendre de bonnes décisions.

On se questionne sur le rôle du CÉ au sein du projet éducatif. Le CÉ doit faire du processus de mise en place d’un nouveau projet éducatif. Une fois que le projet éducatif a été mis en place, le CÉ a le rôle de s’assurer que l’école travaille bien sur ce qui a été décidé. Le CÉ a son mot à dire dans les étapes préliminaires, comme l’étude de la situation, l’établissement des orientations et des objectifs, etc. Quand on arrive aux moyens, le CÉ est informé, mais c’est l’équipe-école qui décide des moyens pour atteindre les cibles fixées.

On salue l’accessibilité aux données qui ont servi à prendre des décisions!

📍 *Suivi : Les données sur le niveau d’élèves en situation de vulnérabilité et en situation critique seront transmises au premier CÉ de l’année scolaire 2022-2023.*

1. **Postes pour les services complémentaires pour 2022-2023 (approbation)**

En décembre et janvier, il a fallu faire une évaluation des élèves qui bénéficient des services. Les enseignants et les spécialistes ont des souhaits pour l’année suivante. Les années COVID ont laissé des trous et il y a des besoins en orthopédagogie. On a bonifié le service en orthopédagogie parce que le poste de psychoéducateur n’a pas été pourvu. En mars, le CSSDM reçoit les demandes des écoles et les budgets pour l’année prochaine et octroie des postes.

* Technicienne en éducation spécialisée (TES) : 10 jours/semaine (2 postes à 5 jours); aucun changement par rapport à l’an dernier
* Psychoéducation : 8 jours/semaine (1 poste à 5 jours et 1 à 3 jours); baisse de 0,5 jour la psychoéducation (réduction du service par rapport à l’an dernier)
* Orthopédagogique : 13,5 jours/semaine (2 postes à 5 jours et un poste à 3,5 jours); augmentation de 1,5 jour (bonification du service par rapport à l’an dernier)
* Orthophonie : 7,5 jours par semaine (1 poste à 5 jours et un poste à 2,5 jours); aucunement changement par rapport à l’an dernier
* Soutien linguistique (par le CSSDM) : 0,5 jour/semaine, aucun changement par rapport à l’an dernier

Ces décisions ont été prises en fonction des budgets d’aujourd’hui; le CSSDM a dit que ces budgets étaient pour l’instant au minimum, donc, il n’est pas impossible que les services soient augmentés en début d’année.

Une partie des services sont payés par des budgets réservés aux milieux considérés comme plus défavorisés ou aux élèves qui ont des plans d’intervention. Gardons en tête l’embourgeoisement du quartier qui pourrait se traduire à moyen terme par une baisse des services dans l’école, sans nécessairement une baisse de besoins des élèves.

Le ratio optimal des spécialistes serait d’1 pour 25 élèves; actuellement, il est plus autour d’1 pour 35 élèves.

En aparté, on déplore collectivement que les parents se sentent un peu comme spectateurs de certaines décisions, alors qu’on nous demande d’approuver pour faire bonne figure.

📍 *Suivi : L’an prochain, différents scénarios peuvent être présentés au CÉ.  La liste de souhaits envoyée au CSSDM peut aussi être présentée au CÉ.*

📍 *Suivi : Amener le point au Comité de parents que les parents sont souvent spectateurs des décisions qui se prennent sans eux. Concernant spécifiquement ce point des services, environ 2-3 jours sont alloués à l’école pour prendre la décision; lorsqu’on arrive au CÉ, la décision est déjà prise. La direction trouve que c’est court! Si on veut que les parents sentent leur apport à l’école, il faut être capable de les impliquer. Pourrait-on écrire une autre lettre à ce sujet?*

📍 *Suivi : On doit approuver les règles du SDG. Normalement, selon le calendrier du ministère, ça devrait se faire en février ou en mars pour qu’on ait le temps d’échanger et de discuter. Élaine attend encore le canevas de base du CSSDM.*

1. **Photo scolaire (suivi)**

Le contrat est signé avec la Boîte blanche pour la photo scolaire le 7 octobre 2022.

1. **Sorties et activités spéciales (suivi)**

Le CÉ a donné son accord pour que les sorties gratuites soient approuvées de facto. On a environ 30 000 $ de budget attribué aux enseignantes et aux enseignants et aux élèves en termes de sorties. Toutes ces sorties sont gratuites pour les élèves. Le personnel avait jusqu’au 15 avril pour réserver ses sorties; ensuite, le reste de l’argent allait être redistribué à celles et ceux qui en faisaient la demande pour ajouter des sorties.

Il reste environ 12 000 $. Le Comité de participation des enseignantes et des enseignants aux politiques de l’école (CPEPE) va se réunir pour savoir comment ces sommes seront attribuées. Ce sont des fonds spécifiques, par exemple, pour faire des classes vertes. Parfois, l'intention est de faire ce type de sorties, mais il n’y a pas de disponibilités d'accueil. On va essayer d’utiliser au maximum ces fonds.

Concernant les classes qui ne font pas de sortie : ces classes font des activités à l’intérieur de l’école. Il y a entre autres des enseignantes ou enseignants qui ont des craintes de sortir à cause de la COVID. Ils ne sont pas encore prêts et prêtes psychologiquement à faire des sorties.

1. **Offre de potager urbain par Micro-Habitat (information)**

En début d’année, on avait eu une demande de la Cuisine collective de Hochelaga-Maisonneuve pour avoir accès au terrain de l’école pour faire des jardins. Micro-Habitat a contacté Baril pour offrir un projet clé en main sur 3 ans financé par une grosse compagnie. La problématique, c’est que l’intérêt est là, mais il y a un problème d’espace sur le terrain avant pour les jardins (cet espace est utilisé par le préscolaire) et un problème d’espace de rangement pour les équipements. Il semble aussi y avoir un manque de souffle du côté de l’équipe-école pour mener à terme le projet. L’école a refusé le projet.

📍 *Suivi : On invite Micro-Habitat à communiquer avec nous à l’automne prochain.*

1. **Critères de sélection d’une direction d’école (consultation)**

Le CSSDM consulte les différents CÉ sur les critères de sélection d’une direction d’école en vue de sa nomination et non de son engagement (ce qui est une responsabilité du CSSDM). Quand le poste de direction est disponible, le CSSDM consulte le CÉ pour savoir ce qu’il aimerait pour la direction de son école. On mentionne qu’il existe un document accompagnateur qui peut aider à remplir ce document.

📍 *Suivi : Caroline fait  parvenir aux membres du CÉ.*

📍 *Suivi : M. Côté télécharge le PDF qui est dans le document de consultation et l’envoie aux membres du CÉ.*

📍 *Suivi : Les membres du CÉ sont invités à consulter la documentation et à faire part de leurs points à Mathieu, à Audrée et à Marie-Claude.*

📍 *Suivi : Audrée, Marie-Claude et Mathieu se proposent de faire partie du sous-comité qui va remplir ce document pour le prochain CÉ.*

1. **Comité de parents**

Il y a une formation sur le budget le 12 mai 2022 et les membres du CÉ peuvent s’y inscrire gratuitement. On salue l’offre de formation qui répond à un besoin des parents de mieux comprendre les budgets.

1. **Service de garde (SDG)**

Les outils pour les budgets ne sont pas encore ajustés en fonction de la réalité de l’année prochaine et il n’est pas possible de faire les budgets actuellement. Elaine ne sait pas quand elle recevra les chiffres; ça devrait être en juin. Les postes des éducatrices doivent être signés d’ici à la fin du mois de mai, alors ça cause un souci de logistique. Il peut y avoir des écarts majeurs entre les budgets alloués et à payer, notamment à cause des augmentations salariales. Pour l’instant, on ne connaît pas le manque à gagner. Le problème est que l’information est bloquée au ministère; le problème existe dans tous les Centres de service scolaire. On note que financièrement, le SDG va bien.

Il y a 186 enfants inscrits actuellement pour l’an prochain. Élaine a fait une relance pour essayer de se rendre à 190.

La journée pédagogique du dîner pizza était super, les enfants ont eu du plaisir! La dernière journée pédagogique de l’année est ce vendredi 6 mai.

Les troupes sont fatiguées!

1. **OPP**

L’OPP a officiellement retiré les boules de Noël et la couronne de Noël des murs de l’école. Les décorations ne sont pas réutilisées.

La Semaine de la lecture est prise en charge par Gaëlle (parent de l’école) et Michèle Henrichon, en partenariat avec Je Passe-Partout.

1. **CCH**

* Le 11 juin, de 13 h à 15 h, ce sera une journée festive familiale. L’objectif est de rendre hommage à Roland Barbier et reconnaître ses 20 années de service au CCH. Lors de cette journée, la rue Ontario et la rue St-Germain seront fermées. Il y aura une piscine pour faire du pédalo, de l’escalade, de l’hébertisme, des jeux d’habiletés, de la danse en ligne, des amuseurs publics. Roland a toujours été très dévoué pour le CHH et pour les familles et les enfants du quartier. Toutes les familles sont invitées à prendre part à la fête!
* Camp de jour des 4-12 ans. Il y a le camp de jour les ados. Et pour la première fois, il y aura une offre de camp de jour pour les aînés.
* Les activités de printemps sont commencées et sont pleines tous les soirs.
* Animation d’été dans 3 parcs : Raymond-Préfontaine s’ajoute à l’offre. Il y aura des skateboards pour que les jeunes puissent les utiliser sur les plateformes. Le chalet est ouvert.
* Animation dans la cour d’école sur l’heure du midi à Baril du mardi au vendredi, de 11 h 30 à 12 h 30, pour faire des activités avec les élèves dans la cour d’école.
* Je Passe-Partout prend le gymnase le samedi 21 mai pour la Semaine de la lecture. Le CCH a donné des livres à Je Passe-Partout pour contribuer à la Semaine de la lecture.

📍 *Suivi : Carole envoie le document d’inscription aux membres du CÉ pour la fête du 11 juin.*

1. **Je Passe-Partout (JPP)**

* La fin des services arrive bientôt, c’est-à-dire le 12 mai. L’heure est au bilan et les enfants font la fête. Il y a des sorties à la bibliothèque Hochelaga qui sont prévues. Des questionnaires sont envoyés aux parents, aux enfants et aux enseignantes et enseignants pour savoir comment s’est passée l’année. Pour Caroline, c’est un gros bilan pour sa première année. Au prochain CÉ sera présenté son bilan de l’année.
* Une brigade intergénérationnelle a intégré les murs de l’école. Il y a des personnes retraitées qui viennent accompagner les enfants. On souhaite avoir le budget l’an prochain pour en avoir davantage.
* Je Passe-Partout a pris le relais de l’Opération Sac à dos, qui permet aux enfants de s’équiper en fournitures scolaires (plus de 7000 enfants sur l’île de Montréal). Les inscriptions auront lieu entre le 1er le 23 juin. L’opération se déroulera le 17 août à l’école Saint-Nom-de-Jésus.
* Camp pédagogique d’été un après-midi par semaine. Les enfants qui n’ont pas de camp de jour pourront venir faire un tour pour des activités pédagogiques au quartier général de JPP. Il y aura aussi des activités dans les parcs.
* Dépliant pour la Fête de la lecture, qui fait suite à la Semaine de la lecture. Plein d’organismes prennent part à l’activité (théâtre, conte, auteurs, illustrateurs, maquillages pour enfants). On peut aller visiter le site de Je Passe-Partout pour voir toutes les activités.

1. **Questions du public**

Pas de questions du public.

1. **Varia**

**19. 1 Prochain CÉ**

Le prochain CÉ est prévu le 7 juin. S’il y a des retards, ça se peut qu’on doive reporter le CÉ pour avoir des approbations. Le décret est terminé, ce qui veut dire que le prochain CÉ devrait être en présentiel, à moins que les gens s’y opposent. Souvent, dans le dernier CÉ, il y a beaucoup de documents; on préfère des documents virtuels et une projection des documents pour éviter l’impression de tous les papiers.

**19.2 Défi à M. Côté!**

En 2017, lors du premier CÉ de Marie-Claude, il y avait eu un point varia qui est revenu régulièrement dans les années qui ont suivi. Il s’agit de la question des poubelles devant l’entrée de la cour d’école le mardi. Est-ce que c’est possible de déplacer les poubelles sur la rue Joliette?

📍 *Suivi : M. Côté va consulter le concierge concernant l’emplacement des poubelles.*

1. **Levée de l’assemblée**

Mathieu lève la séance à 21 h 39.

Mathieu Lavoie Jocelyn Côté

Président Directeur